

# Politique du personnel B. Braun Medical SA



La politique du personnel, qui fait partie intégrante de notre politique d'entreprise, décrit le comportement et l'attitude des collaborateurs envers les collègues. Elle définit les **principes de conduite**, établit un cadre clair pour les questions sociales et s'engage en faveur de la promotion et de la qualification continues des collaborateurs. Elle doit aider à garantir la transparence de nos principes éthiques et à créer un climat de confiance. La politique du personnel est, d'une part, l'expression de notre culture d'entreprise, de l'autre, elle l'influence de manière directe.

Le contenu de cette politique du personnel est basé sur :

- les principes de la philosophie d'entreprise „Sharing Expertise“
- les directives de conduite et de collaboration au sein du groupe
- la vision / mission de B. Braun Medical SA, Suisse

*Roland Marti*  
CEO

*Markus Hertig*  
Head of Human Resources and Legal Affairs

## MARKETING DU PERSONNEL

Nous voulons apparaître comme un employeur important et attrayant auprès des collaborateurs potentiels, des pouvoirs publics et de nos partenaires. Dans l'optique de la philosophie «Sharing expertise», nous entretenons des réseaux avec d'autres entreprises, nous sommes présents à des manifestations et autres congrès et nous participons activement à différents organes et groupements professionnels.

## RECRUTEMENT DE PERSONNEL

En tant qu'entreprise innovatrice et axée sur le savoir, nous sommes à la recherche de collaborateurs compétents, orientés performances et ouverts au changement. Nous les recrutons tant intra-muros qu'extra-muros. Nous accordons une importance capitale à l'égalité des chances dans nos recrutements.

## ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT DU TRAVAIL

Nous sommes en faveur d'un aménagement flexible du travail par l'adoption de formes modernes d'organisation du travail et de modèles de temps de travail répondant tant aux besoins de l'entreprise qu'à ceux de nos collaborateurs.

Nous accordons à nos collaborateurs une grande autonomie et une large liberté dans l'aménagement du travail et des loisirs.

## DIRECTION ET COLLABORATION

Respect mutuel, tolérance et compréhension des différences culturelles, telles sont les bases de notre collaboration. Par le travail d'équipe et la délégation, nous favorisons le sens de l'initiative et le sens des responsabilités. Nous voyons dans la diversité des opinions un moyen idéal de faire éclore les meilleures idées.

## DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION

Par un développement ciblé des collaborateurs, nous voulons accroître sans cesse les compétences de nos collaborateurs à tous les niveaux, de manière à ce qu'ils puissent relever les défis auxquels ils sont confrontés. Nous aidons les collaborateurs à exploiter leur potentiel tant au profit de l'entreprise que de leur propre personnalité.

## FORMATION ET FORMATION CONTINUE

Par notre engagement dans la formation professionnelle et par nos nombreuses mesures dans le domaine du développement des collaborateurs, nous assurons tout à la fois la compétitivité de l'entreprise et celle de nos collaborateurs sur le marché du travail.

Nos programmes de développement constituent un investissement dont profitent dans une égale mesure nos collaborateurs dynamiques et l'entreprise.

## RÉMUNÉRATION

Nos récompensons nos collaborateurs en leur offrant une juste rémunération tenant compte de la réalisation des objectifs et des performances individuelles. Nous accordons une importance toute particulière au principe «À travail égal, salaire égal».

En procédant à des comparaisons régulières, nous garantissons la conformité de nos salaires avec les réalités du marché

## COMMUNICATION

L'ouverture crée la confiance. Nous voulons donc faire preuve d'ouverture à tous les niveaux hiérarchiques et communiquer en toute transparence les uns avec les autres. Nous voulons éviter tout malentendu par un feed-back mutuel.

## POLITIQUE SOCIALE

Nous contribuons à la sécurité sociale de nos collaborateurs. Dans ce domaine, nous privilégions des solutions modernes pour garantir la prévoyance vieillesse et assurer les collaborateurs contre la maladie et les accidents.

Par des mesures adéquates et répondant aux besoins, nous garantissons la sécurité au lieu de travail et sensibilisons activement les collaborateurs aux questions de santé.

Lorsque des réductions d'effectifs se révèlent incontournables, nous prenons en compte les aspects sociaux.

